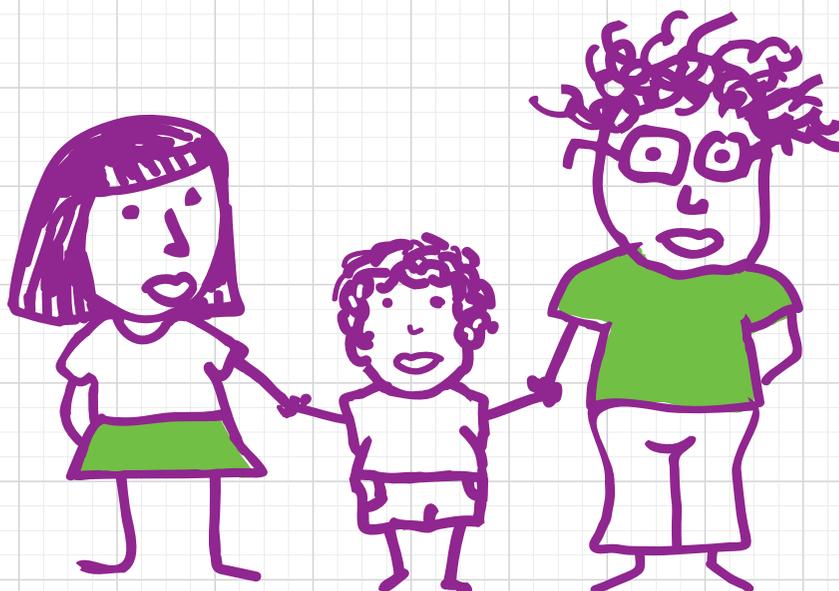
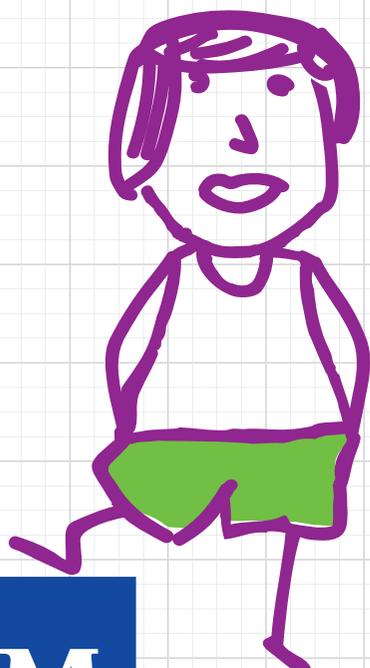


Premières
**Assises locales
de la Réussite
Educative**

*Ville de Montpellier
15 janvier 2011*

**Synthèse des
concertations**



M

Montpellier mille et une vies



L'éducation, une réussite collective. Ensemble construisons le projet éducatif local.

1^{re} Partie

P 5

Le projet de Réussite éducative de la Ville de Montpellier :

une démarche globale, républicaine et sociale,
au service des jeunes - et moins jeunes -
Montpelliéraines et Montpelliérains.

2^e Partie

P 15

Synthèse des concertations locales

Calendrier

7 concertations dans les 7 quartiers de Montpellier

Des concertations ont été organisées dans les 7 grands quartiers de la Ville : Centre, Cévennes, Croix d'Argent, Hôpitaux-Facultés, Mosson, Port Marianne et Prés d'Arènes.

Le fruit de ces travaux servira à nourrir le Projet Educatif Local et à préparer les Assises de la Réussite éducative de la Ville de Montpellier, prévues le 15 janvier 2011. Chaque concertation s'est déroulée sur une demi-journée et s'est articulée autour de 3 ateliers thématiques traduisant les axes majeurs du futur Projet Educatif Local. Il s'est agi de s'appuyer sur les pratiques des divers acteurs éducatifs, afin de définir les bases d'un nouveau fonctionnement partenarial.

Mercredi
15 septembre
École élémentaire
Jacques Brel
Prés d'Arènes

Mercredi
6 octobre
Écoles élémentaires
Sibelius / Pottier
Hôpitaux - Facultés

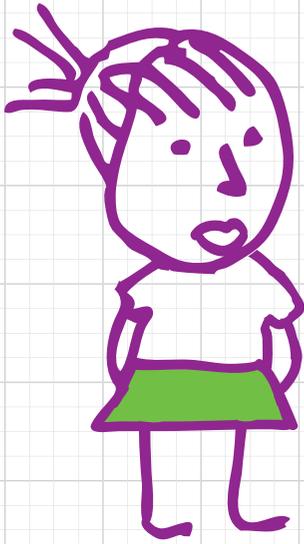
Mercredi
22 septembre
Domaine de la
Pompignane
Port Marianne

Mercredi
13 octobre
École élémentaire
Voltaire
Croix d'Argent

Mercredi
29 septembre
Maison pour tous
Léo Lagrange
Mosson

Mercredi
20 octobre
École élémentaire
Emile Combes
Cévennes

Mercredi
10 novembre
Maison des Chœurs
Centre



Le projet de Réussite éducative de la Ville de Montpellier :

**une démarche globale, républicaine et sociale,
au service des jeunes - et moins jeunes -
Montpelliéraines et Montpelliérains.**

Vers un Projet Éducatif Local (PEL)

Synthèse de l'intervention de Jean-Louis Gély,

**adjoint au Maire, délégué à la Réussite
éducative, introductive aux 7 réunions
de concertation par quartier (octobre/
novembre 2010).**

Madame le Maire m'a confié une délégation intitulée « Réussite éducative », marquant ainsi sa volonté politique et celle de la majorité municipale d'inscrire la compétence de la Ville au-delà du cadre strict des « Affaires scolaires » (investissement et fonctionnement des écoles primaires) découlant des lois de décentralisation.

..... **Cadre de la démarche**

Afficher la volonté municipale de la réussite éducative correspond à la fois à un objectif général et à quelques constats.

..... **L'objectif général**

Le besoin d'éducation est une évidence : besoin individuel et besoin social. Celui-ci est d'autant plus prégnant quand la société se fragmente, sous le poids grandissant de difficultés sociales et d'inégalités, qui engendrent à leur tour, dans les secteurs géographiques et humains les plus déshérités, des réflexes identitaires : communautaires ou claniques.

L'acte éducatif est fondamental et fédérateur, en lui-même et par les contenus qu'il dispense :

- fondamental, en ce qu'il doit délivrer des acquis de base sans lesquels aucune citoyenneté ne peut être valablement exercée (à commencer par la lecture et l'écriture).

- fédérateur, en ce que ces contenus sont le ciment commun à tous les enseignés, de quelque commune, quartier et milieu social dont ils sont issus.

Toutefois, cet acte éducatif ne doit pas se limiter à ces préceptes, indispensables mais insuffisants. Et il ne doit pas se concevoir simplement de façon réactive. Autant que d'une nécessité et même d'une exigence, apprendre pour s'élever doit aussi procéder d'un désir, d'une envie, d'une curiosité. Or cela ne se décrète pas.

Les truchements et acteurs sont nombreux par lesquels cette œuvre globale peut être accomplie, à condition de les positionner correctement, c'est-à-dire de flatter leurs complémentarités tout en respectant scrupuleusement la nature, la compétence et le rôle de chacun d'entre eux.

Quelques constats

A Montpellier, la Ville et, par extension, la Communauté d'Agglomération disposent depuis longtemps d'un foisonnement de dispositifs et de lieux ressources totalement ou partiellement indexés « Education ». Mais leur mobilisation par l'administration municipale ou leur sollicitation par les jeunes Montpelliérains - par les écoliers de la ville, au premier chef, ou, pour leur compte, par leurs enseignants - ne les rendent pas mécaniquement lisibles et perceptibles pour ce qu'ils sont.

Même si chaque pièce de ce « millefeuille » éducatif de la collectivité a sa pertinence, sa proposition au public et sa mise en œuvre ne s'inscrivent pas toujours dans une logique claire, procédant d'objectifs cohérents et hiérarchisés, répondant eux-mêmes à une utilité sociale précisément définie.

De même, la profusion des offres, à l'initiative de l'Etat, des collectivités, d'autres institutions et de nombreuses associations, rend ces dispositifs confus auprès des publics concernés, relève le plus souvent d'une supplémentarité de moyens et aboutit à une déperdition d'efficacité, donc à un gaspillage financier.

Principes de base

En France, l'éducation est nationale. En confiant à l'Etat la mission d'instruire et d'enseigner, c'est-à-dire d'élever les jeunes Français, la République a sanctionné l'égalité de tous devant l'éducation, conçue comme un droit que garantit le caractère national de son organisation.

Pour autant, l'Education nationale ne peut être considérée comme un isolat. Sa mission initiale, centrale, s'impose à tous mais doit trouver d'utiles prolongations dans des offres complémentaires et amplificatrices, organisées par d'autres niveaux institutionnels ou par d'autres acteurs - associatifs, par exemple -, au cœur même de la société civile.

Les collectivités locales - singulièrement les communes, pour les écoles primaires - se sont investies dans l'organisation et la gestion de temps « périscolaires » et « extrascolaires ». De durée et nature variées, ces temps constituent des périodes idéales pour proposer aux élèves des approfondissements ou des éclairages liés aux matières qui leurs sont enseignées. Les actions ainsi déployées sont distinctes de celles développées durant le temps scolaire et doivent être identifiées comme telles :

- les actions mises en œuvre en temps scolaire sont de la compétence juridique de l'Education nationale et de la compétence professionnelle des enseignants (pour le Primaire, des professeurs des écoles et instituteurs).

- les actions mises en œuvre en temps périscolaire sont, pour le Primaire, de la volonté des communes ; elles sont assurées par des animateurs et des éducateurs communaux et prennent la forme d'animations réflexives et éducatives.

Le service public d'éducation assuré par l'Etat est obligatoire. La participation d'élèves à des activités périscolaires repose sur le volontariat. Les offres proposées à ce titre doivent donc être d'autant plus identifiables, ciblées et attractives.

Enfin, si, compte tenu de la compétence attribuée aux communes dans le domaine scolaire, les élèves du Primaire forment un public évident pour bénéficier du projet de Réussite éducative de la Ville de Montpellier, tous les publics scolarisés, y compris dans le secondaire voire à l'Université, et, plus généralement, tous les publics en « demande d'éducation » seront progressivement pris en compte par les offres éducatives municipales et le projet afférent.

Priorités municipales et axes retenus

L'instruction est donc la mission de l'Etat. Quant aux collectivités territoriales, aux associations et aux familles, elles doivent être, mieux que des accompagnateurs, des acteurs engagés, à la fois complémentaires et spécifiques de la mission générale d'éducation. Car un bon niveau d'éducation, dès le plus jeune âge, évoluant tout au long du parcours de l'enfant, de l'adolescent et même de l'adulte - jeune et moins jeune -, est une promesse d'équilibre de la société toute entière, autrement dit d'une cohésion sociale optimisée.

Or, c'est justement là le but que poursuit la puissance publique, consistant, au-delà de l'épanouissement des individus, à favoriser l'accès à l'égalité des chances et à raffermir la cohésion sociale dans les quartiers. D'où l'importance, pour des temps qui sont volontaires, d'une lisibilité et d'une attractivité des dispositifs et activités, permettant d'élargir l'assiette des bénéficiaires au plus grand nombre de ceux qui en ont l'utilité et le besoin.

Ainsi, les objectifs de cette mission entendue au sens le plus large consistent, dans le respect de la liberté et de l'autonomie de chaque individu et autour de pôles d'activités fédérateurs, à affirmer une identité personnelle et collective, à forger un comportement citoyen, à favoriser l'intégration dans une organisation sociale, à susciter la curiosité et l'éveil.

La démarche municipale de Réussite éducative s'adresse par principe à tous les publics et, pour commencer, à tous les élèves de tous les quartiers : aucun candidat ne doit être laissé sur le bord du chemin, qu'il se trouve au centre ou à la périphérie. En fonction des attentes, des niveaux et problématiques divers rencontrés sur les différents territoires, des contenus ou des variantes adaptés doivent être conçus et proposés.

La Ville a défini 5 priorités, qui se veulent à la fois volontaristes et fédératrices.

Identité

Les outils d'une citoyenneté active.

Le français, une langue pour communiquer, pour rêver, pour aimer : la lecture et l'écriture prolongées par l'initiation à la pratique des arts vivants (coordination avec le programme scolaire, les expérimentations en temps scolaire, inspiration et élargissement d'actions en cours, type « Coups de pouce »...). Il convient de dire qu'il n'y a pas de hiérarchie entre les priorités (tout est prioritaire...). Mais l'apprentissage de la langue est quand même la priorité numéro un.

Citoyenneté

Acquérir par des comportements civiques la conscience de vivre en société.

L'éducation comportementale et citoyenne, pour son bien-être et pour relayer concrètement des messages et démarches civiques auprès des autres : hygiène, propreté, alimentation, santé... (coopération / coproduction avec les projets des associations de quartier et des conseils consultatifs de quartier).

Éveil

L'éveil, la raison, la curiosité, l'épanouissement.

L'initiation pratique et ludique à la culture scientifique et technique, au carrefour de toutes les activités humaines, pour introduire la rationalité, distinguer entre connaissance et superstition, éveiller l'esprit critique, constater et valoriser la complémentarité entre capacités intellectuelles et capacités manuelles (en appui sur le comité de pilotage Ville de la culture scientifique et technique).

Intégration

La République française et la nation ouverte en partage.

Quelles que soient ses origines et celles de sa famille, la mémoire collective historique et l'appropriation d'un destin collectif, inscrits dans le territoire de son lieu de vie, comme creuset d'une nation toujours en devenir (droit du sol ; découverte et appropriation de « ses » territoires locaux et régionaux et du patrimoine associé ; initiation à l'histoire comme facteur commun à toutes les composantes de la nation).

Socialisation

L'intégration sociétale par des pratiques collectives, sportives et culturelles.

La pratique des sports collectifs et du spectacle vivant, pour socialiser les rapports de force, admettre les différences et flatter leurs complémentarités (en appui sur les éducateurs sportifs de la Ville et en coopération avec les clubs professionnels, notamment de haut niveau).

Trois pôles

Cette approche politique ne peut faire l'économie d'une observation méthodique et objective, quantitative et qualitative, des offres concrètes proposées et jusqu'ici appliquées, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre d'outils analytiques.

La présente démarche de concertation et de co-élaboration doit donc s'articuler autour de trois pôles :

- 1 - les 5 priorités de la municipalité, qui fixent la cohérence du projet sur le territoire de la ville.
- 2 - la connaissance, l'analyse et la valorisation des expériences acquises.
- 3 - l'identification de besoins, divers et différents d'un territoire à l'autre, permettant une souplesse et une adaptation du projet éducatif local.

En outre, un suivi méthodique est indispensable, fixant l'évaluation du projet, permettant des corrections régulières de trajectoire, dont l'architecture est également soumise à la discussion.

Méthode et gestion du projet municipal de Réussite éducative

Le projet de Réussite éducative (RE) de la Ville de Montpellier est une approche globale qui doit se développer selon une série de critères, d'accompagnements et de contraintes convergents.

D'abord un état des lieux

Objectif : savoir ce que l'on fait et ce dont on dispose (en gestion directe ou par le biais de structures tierces subventionnées), en termes de dispositifs ponctuels et pérennes, de services concrets et de lieux de ressources indexés « Education ». Méthode : recenser les dispositifs (activités et manifestations de tous types) et les lieux, selon une double entrée : territoriale (par micro-quartiers) et thématique (via une typologie accessible).

Ensuite une typologie spatiale et thématique des dispositifs et lieux dédiés existants

Sur la base du recensement de l'existant, application de la grille thématique du projet RE (Identité - Citoyenneté - Eveil - Intégration - Socialisation) aux dispositifs, services, lieux ressources existants.

Une transversalité entre délégations et services de la Ville

Formalisée au sein de la commission municipale « Réussite éducative », cette transversalité correspond à un objectif d'efficacité autant que de démocratie : 6 délégations sont associées dans un comité de pilotage interne (Education, Enfance, Jeunesse, Culture, Sports, Cohésion sociale) via les élus ciblés et les services dédiés correspondants (pilotage : adjoint à la Réussite éducative et Direction Réussite éducative, Jeunesse et Sports / service Education).

La détermination de publics cibles, évolutifs dans le temps

Déterminer, par rapport aux offres proposées selon la grille thématique retenue, les territoires et publics qui auront l'utilité d'accéder prioritairement à telle ou telle d'entre elles (critère d'orientation), sans attenter à la cohérence globale de la démarche de réussite éducative sur le territoire de la ville.

**Une complémentarité
recherchée entre approche
collective et approche
individualisée**

Envisager l’approche collective et l’approche individualisée dans le sens de la complémentarité, afin, notamment, d’intégrer dans la dynamique du projet éducatif local les actions conduites dans le cadre du programme de réussite éducative (PRE), au titre du plan de cohésion sociale.

**Une valorisation de la démarche
et une communication ciblée
des contenus et modalités**

Triple objectif : faire connaître aux publics ciblés les offres retenues, leurs thématiques de rattachement et leur mode d’accès (communication informative de service) ; chapeauter, valoriser et dynamiser les dispositifs et leurs acteurs ; situer la démarche dans la logique de l’action municipale.

**La recherche d’un
accompagnement parental
amplificateur**

Cet accompagnement parental est surtout nécessaire auprès des publics enfants les plus en difficultés, pour des activités relevant du « fondamental » : renforcement commun de l’apprentissage du français (lecture / écriture), intégrant des approches ludiques et conviviales.

**Une coordination formalisée
entre acteurs publics et
associatifs**

A l’identification et à la clarification des offres et moyens afférents, à la simplification des modalités d’accès, doit s’ajouter la rationalisation de tous les moyens diligentés par la Ville ou soutenus et financés par elle (cahier des charges, code de fonctionnement, selon une logique de projet et non de guichet).

**Une cohérence organisée avec
l’Éducation nationale et tous
les interlocuteurs institutionnels
et les acteurs éducatifs**

C’est la nécessaire instance de coordination (comité consultatif, comité de pilotage, comité de coordination). Le souci est d’éviter la multiplication des « comités Théodule » (et les réunions qui vont avec...) et d’échapper au risque de « l’usine à gaz »... Il s’agit, au contraire, de réunir sous un même panache les coordinateurs et acteurs de tous dispositifs publics concourant à la réussite éducative sur un même territoire. Ce sont les représentants des acteurs conviés aux réunions de concertation par quartier : Inspection académique, services préfectoraux dédiés à l’accès à l’égalité des chances et à la cohésion sociale, collectivités locales (élus et services : Ville, Agglomération, Conseil général, Région), Caisse des allocations familiales, chefs d’établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), parents d’élèves (membres des conseils d’école, fédérations représentatives), syndicats enseignants, syndicats communaux, associations d’éducation populaire... (liste non exhaustive).

Une évaluation continue des besoins et des résultats, pour suivi et adaptations

Déterminer des indicateurs et une méthode de mesure, pour suivre les besoins, tester l'efficacité de la démarche, attester de son évolution, de sa pertinence et de son adaptation dans le temps.

Un rapport d'activités annuel, pour validation et/ou corrections de trajectoire

Ce type de compte rendu est d'autant plus indispensable que le dispositif est conduit sur fonds publics, qu'il s'adresse à un segment important de la population et qu'il se développe dans un secteur où évoluent plusieurs institutions et corps partenaires.

En conclusion

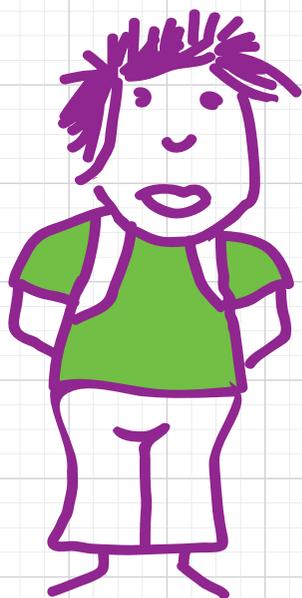
Le projet de réussite éducative ainsi proposé par la Ville, à partir de ses compétences et des temps qu'elle prend en charge, s'apparente à une démarche qualité. Cela signifie que le projet qui en résultera (contenu et méthode) ne sera jamais fixé dans le marbre. Il sera évolutif, selon le principe de l'amélioration continue. D'où le caractère incontournable d'outils de suivi, d'évaluation et d'adaptation.

Ce dispositif vise une rationalisation (organisation, lisibilité, attractivité, accès) des outils de la collectivité disponibles en termes d'offre éducative (lieux ressources et activités), correspondant à des priorités établies et à des besoins identifiés. S'agissant des temps éducatifs périscolaires, dans le primaire, il justifie un renforcement quantitatif et qualitatif de l'encadrement de ces temps. C'est la raison pour laquelle la Ville a consolidé ces temps périscolaires (accueils du matin et du soir, temps méridien, etc.) en Accueils de loisirs associés à l'école (ALAE), s'appuyant sur des personnels de restauration et d'animation sécurisés dans leur statut professionnel (déprécarisation / intégration dans la fonction publique territoriale), confortés dans leurs compétences (formation, carrière) et dont le niveau d'intervention se trouvera optimisé, permettant ainsi, avec le soutien de la CAF, d'améliorer sensiblement le taux d'encadrement des enfants accueillis dans ces temps.

Cette démarche de réussite éducative vise clairement l'établissement d'un Projet Educatif Local global (PEL), c'est-à-dire un cadre formalisé au sein duquel les acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'éducation sur un même territoire s'inscrivent pour exercer leurs missions et leurs responsabilités de façon conjointe, cohérente et coordonnée, autour d'objectifs communs, avec, sur la base de tout ce qui précède, une définition partagée des objectifs de politiques éducatives, un accès égal à l'offre éducative et une répartition géographique équitable.







Synthèse des concertations locales

Du 15 septembre au 10 novembre 2010, se sont tenues les réunions préparatoires de quartiers en vue des premières assises locales de la Ville de Montpellier le 15 janvier 2011.

Vous trouverez dans ce document une synthèse des sept rencontres qui se présente en cinq parties :

.....
une perception par quartier

.....
les quatre thématiques récurrentes

.....
**synthèse de l'atelier
« La parentalité »**

.....
**synthèse de l'atelier
« La cohérence éducative »**

.....
**synthèse de l'atelier
« La place des jeunes dans la cité »**

Une perception par quartier

Prés d'Arènes

La concertation nous a montré un fort maillage des opérateurs éducatifs surtout autour de la cité St Martin (Elus, institutions, écoles, associations, parents), un grand nombre de concertés ont pointé l'isolement de Tournezy. On peut noter que beaucoup des participants sont à la fois des habitants du quartier mais aussi des intervenants éducatifs.

Port Marianne

Cette rencontre a permis de prendre la mesure d'un quartier émergent plein de ressources et de potentialités où beaucoup reste à faire. Un réseau existe autour des Maisons pour tous mais il semble nécessaire de le formaliser. Les participants insistent sur le fait de ne pas oublier les particularités des deux cités Montaubero et Marels dans la conception du projet de réussite éducative.

Mosson

La forte mobilisation des partenaires éducatifs a démontré, s'il était besoin, l'important travail de réseau développé sur ce territoire. Ce quartier souvent cité comme étant le laboratoire des initiatives innovantes en matière d'éducation aspire à plus de pérennité dans ses actions et ses initiatives. Car ce territoire connaît toujours de grandes difficultés concentrées dans quelques parties du quartier comme Oxford, Le grand Mail et les Hauts de Massane, souvent oubliés. L'image du quartier en est entachée ce qui dessert souvent les jeunes en voie d'insertion.

Hôpitaux - Facultés

La tenue d'une concertation dans ce quartier a donné l'occasion aux organisateurs comme aux participants d'apprécier toutes les subtilités d'un quartier dont le nom (Hôpitaux-Facultés) masque la diversité. Ce quartier est certes composé d'un grand nombre d'étudiants, d'une population aisée voire très aisée mais aussi d'habitants en détresse sociale. Il est donc difficile de mailler l'action de toute la communauté éducative. Le souhait des participants est de s'appuyer sur l'existence de nombreux réseaux de quartier et leur fort dynamisme.

Croix d'Argent

La participation de la communauté éducative a clairement montré une forte mobilisation d'acteurs autour du quartier « Croix d'Argent historique » (sud de l'avenue de Toulouse) au regard des autres parties du quartier : Bagatelle, Val de Croze et Paul Valéry. Les problématiques sociales rencontrées par les habitants du quartier s'accroissent et constituent un frein au travail de la communauté éducative ; notamment par l'émergence d'une nouvelle problématique : l'errance de certains jeunes.

Cévennes

La participation à cette concertation a montré une forte représentation des acteurs des micro-quartiers Petit Bard et Cévennes. Ces derniers insistent sur l'accroissement du sentiment de « ghettoïsation » et sur un manque cruel de moyens alloués. Les réseaux établis alertent sur l'urgence de la situation.

Centre

Le centre-ville apparaît d'une part comme un dortoir pour ses habitants, d'autre part comme un quartier morcelé, constitué de l'Ecusson et de ses faubourgs. Dans chacun de ces micro-quartiers des réseaux existent mais il y a peu de porosité entre eux. Selon les participants, l'action éducative gagnerait en cohérence s'il y avait une meilleure circulation de l'information. Les populations du centre-ville sont hétérogènes, et un grand nombre d'entre elles rencontre des difficultés qui se ressentent dans les actions éducatives. Ce quartier rassemble une grande partie des actions culturelles de la Ville. Les participants indiquent l'importance que peuvent avoir ces actions dans le champ éducatif.

Les quatre thématiques récurrentes

Aux termes de ces concertations, malgré la diversité des invités, les spécificités de chaque quartier, les problématiques abordées dans chacun des ateliers, plusieurs thématiques transversales ont émergé.

Les territoires

Certains publics se trouvent « enfermés » par le poids symbolique du quartier auquel ils appartiennent et peinent à se projeter dans d'autres territoires de la ville. Ainsi se dégagent deux types de territoires : celui qui est prescrit par les politiques publiques, celui qui est vécu par les habitants et les acteurs locaux. Pour les partenaires éducatifs, les logiques territoriales institutionnelles ne possèdent pas toujours de cohérence manifeste. Alors que des unités territoriales qui se veulent singulières dénombrables et cohérentes ont été construites pour baliser et simplifier le travail des acteurs de terrain, leur enchevêtrement induit plutôt l'effet inverse.

Les grands axes routiers et les lignes de tramway morcelant la géographie urbaine, modifient les rapports inter-quartiers. Ainsi, certaines structures se trouvant à la limite d'un quartier possèdent bien plus d'affinités avec le quartier mitoyen qu'avec leur quartier d'appartenance. D'autres structures situées au cœur d'un quartier, mais proche d'une ligne de tramway trouvent une nouvelle forme de proximité avec des quartiers qui leur sont géographiquement éloignés.

Ces quelques constats permettent de réfléchir sur les notions de découpages des secteurs, de la perception d'appartenance à un quartier, du zonage administratif, des limites et de la centralité, de l'unité territoriale, ainsi que de la mobilité.

La communication

La connaissance des dispositifs, des sigles, des compétences propres à chaque institution n'est pas partagée par tous les acteurs éducatifs locaux. Même lorsqu'ils connaissent ou croient connaître cette diversité d'informations, la transmission, le tri et l'orientation constituent une tâche ardue, que tous ne sont pas en mesure d'effectuer.

Les partenaires locaux s'accordent à dire que certains lieux sont identifiés par les enfants et leur famille comme autant de repères structurants aptes à recueillir et à retransmettre l'information au plus grand nombre. L'existence d'outils de communication, de lieux ressources, de personnes relais constitue alors un enjeu majeur. La coordination de la communication a été annoncée, par les partenaires, comme un axe à travailler par les institutions.

Les réseaux

Lorsque l'on interroge les notions de cohérence éducative et de logiques partenariales, les acteurs locaux indiquent que l'existence de réseaux est un vecteur de réussite autant dans le domaine de la circulation de l'information, que dans la mise en synergie des compétences, que dans le nombre, la qualité et la diversité des actions proposées.

La diversité des réseaux, qu'ils soient formels ou informels, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, thématiques ou territoriaux, représente à la fois une force mais aussi une faiblesse. La limite de ces réseaux réside dans leur interperméabilité. C'est à cette condition que ces réseaux pourront être des leviers permettant de résoudre certaines problématiques liées aux thématiques précédentes (notions de territoire et de communication).

Enfin, l'aspect économique de raréfaction des biens impose aux acteurs cette mutualisation de fonctionnement en réseau.

L'approche culturelle

Un grand nombre de participants aux concertations ont souhaité mettre l'accent sur la culture, avec des acceptions différentes selon les contextes.

Une des définitions de la culture recouvre les pratiques artistiques, car certains territoires dépourvus ou peu dotés d'équipements culturels ne semblent pas jouir de l'égal accès à la culture.

La culture peut être aussi entendue comme la culture des publics concernés (culture d'origine, référence culturelle singulière, culture de quartier etc.). Il ne s'agit plus d'une seule culture mais de cultures différentes dont il faudrait favoriser la mixité, la reconnaissance, afin de renforcer l'estime des personnes qui en sont issues ou qui s'en revendiquent.

Une dernière approche, complémentaire de la précédente, correspond à la culture commune, socle de valeurs partagées. Cette dernière notion prend un sens civique puisqu'il s'agit de la maîtrise de la langue, de l'égal accès de tous à la connaissance d'une histoire collective et du patrimoine local. Il s'agit en définitive de posséder les bases d'une culture qui permettra à chacun de savoir d'où il parle, de construire sa propre identité, et d'échanger également avec tous.

Synthèse de l'atelier n° 1 - La parentalité

La place des parents est une préoccupation commune à tous les acteurs éducatifs. Chacun d'eux met en œuvre des actions qui tentent de répondre aux attentes des familles. Dans les faits, les parents ne sont que trop rarement reconnus comme partenaires des projets éducatifs.

Accorde-t-on vraiment une place aux parents?

Les projets correspondent-ils à une demande des familles ou à un besoin présumé par les professionnels?

L'accueil réservé aux parents est-il adapté, qu'il s'agisse de l'espace, de l'horaire, du mode de communication?

Pourquoi travaille-t-on avec les parents?

L'ensemble des participants a eu du mal à répondre à cette question, ils évoquaient même cette problématique en arguant que c'est une évidence de travailler avec les parents. Même si la question était peut-être un peu trop abrupte pour entamer les discussions, la difficulté d'y répondre est tout à fait remarquable car elle témoigne du manque de recul réflexif de l'ensemble des acteurs sur ce qui constitue la genèse de leur travail.

«Les parents sont les premiers éducateurs des enfants»

Même si cette notion n'est pas toujours ressortie en premier, l'ensemble des acteurs l'ont évoquée à chacune des concertations. Par contre elle n'a pas été employée par tous avec le même sens.

La référence commune est la responsabilité juridique au sens où les parents sont les représentants légaux des enfants avec qui l'ensemble des acteurs éducatifs est obligé de traiter. Mais cette notion de responsabilité a deux versants, les devoirs et les droits. Selon les participants, c'est plutôt les devoirs des parents qui ont été mis en avant, ou bien leurs droits. Les tenants de l'obligation parentale estiment qu'il faut responsabiliser les parents qui ne le seraient plus à cause des difficultés économiques, sociales et culturelles qu'ils rencontrent. Une partie de ces participants parle même d'éduquer les parents pour qu'ils s'occupent au mieux de leur enfant. Au contraire, une autre partie de la communauté éducative a rappelé qu'en plus des devoirs ils ont aussi des droits. Ils ne les connaissent pas toujours, alors que ces droits pourraient les aider dans leur mission éducative. De plus, les parents ont une connaissance fine de leurs enfants de par un investissement au quotidien. C'est donc bien en tant que co-éducateurs que les professionnels doivent travailler avec les parents, pour échanger des informations, des conseils, des préoccupations. Cette relation entre co-éducateurs sera déterminante dans le parcours éducatif de l'enfant tout en garantissant une cohérence entre partenaires. La communication entre parents et acteurs éducatifs est primordiale. Ce partenariat, car c'est bien de cela qu'il s'agit, n'est pas une chose évidente à mettre en place car il demande un investissement considérable de part et d'autre.

Certains acteurs éducatifs sont prompts à renvoyer les parents devant leurs

obligations, à sous-entendre qu'ils manquent parfois à leurs devoirs, quitte à les considérer comme de « mauvais parents ». Ce constat stigmatisant masque souvent une « désespérance » des acteurs, qui ont l'impression « qu'ils n'y arriveront pas » face à une tâche fastidieuse.

D'autres estiment qu'il ne faut pas « pathologiser » la question de la parentalité et même la posture parentale, il faudrait arrêter de travailler « sur » les parents mais plus tôt « avec » eux. Il ne s'agit pas de nier les difficultés des parents quand elles existent, mais de travailler à l'adhésion des parents en leur donnant une réelle place dans les projets, en créant une relation où les rôles et les attentes de chacun sont partagés autour d'un objectif commun. Au-delà de toute opposition avec les parents, ce qui vaut, c'est l'épanouissement de l'enfant, entendu au sens large, allant de la réussite scolaire à la réussite éducative et sociale.

Lors de ces concertations, il est intéressant de remarquer que les acteurs se sont plus attachés à partager les difficultés qu'ils rencontrent avec les parents plutôt qu'à faire état de leurs réussites. Là encore, il ne faut pas y voir juste une occasion de se plaindre des conditions difficiles dans lesquelles les acteurs éducatifs travaillent, mais bien le symptôme d'une difficulté. En effet, ces professionnels ne disposent pas, ou que trop rarement, d'espaces de paroles qui leur permettraient justement de s'exprimer entre eux mais aussi et surtout avec d'autres acteurs, ou d'autres milieux afin de rompre avec l'isolement professionnel.

Même si les professionnels rencontrent des difficultés avec les parents, il ne faut pas occulter celles que rencontrent les parents eux-mêmes. D'après l'ensemble des acteurs nous avons à faire à des parents de plus en plus isolés, voire déracinés au sens où leur famille proche, qui pourrait les aider en termes de garde par exemple, n'habite pas la région. Ce qui rend difficile l'implication des parents dans certains projets car une personne seule a forcément moins de disponibilité. De plus, le fait qu'il y ait de plus en plus de parents séparés rend la tâche ardue, notamment quand il s'agit de certaines actions qui nécessitent la présence du père et de la mère. Aucun des deux parents ne doit se sentir lésé, ce qui ne facilite pas le travail des acteurs éducatifs.

En outre, pour une majorité de parents, comprendre le système éducatif n'est pas une chose aisée. Que ce soit pour y prendre part ou pour obtenir simplement de l'information, la maîtrise des dispositifs éducatifs et de loisirs demeure une difficulté aux yeux des parents car les discours de professionnels sont souvent hermétiques et complexes.

Cette complexité se retrouve aussi lorsque les participants abordent la question de l'accueil des parents. Comment accueille-t-on les parents ? Sur quels temps ? Dans quels lieux ? Sous quel mode ? Autant de questions que l'ensemble des acteurs présents s'est forcément posé. Par contre, ils admettent ne pas pouvoir le faire autant que nécessaire, souvent par manque de temps et de moyens.

Un autre constat ressort de ces échanges, il fut un temps où les adultes étaient tous plus ou moins co-responsables face à un enfant ou un jeune. Toutefois cette légitimité tend à être réinterrogée depuis quelque temps. Par exemple, il n'était pas rare autrefois qu'un adulte intervienne pour « faire la leçon » à un jeune qui faisait une bêtise. Aujourd'hui les partenaires éducatifs estiment que peu d'adultes se le permettent. Ce qui voudrait dire que le rapport adulte/enfant a changé, et s'est orienté vers un rapport plus privé. Comme si l'on voulait que « chacun s'occupe des siens chez soi, et c'est bien assez comme ça ! ». Cependant, ce sentiment n'est pas partagé par tous les participants.

Certains estiment que le modèle d'une coéducation régie par la surveillance publique n'est plus un modèle d'actualité. Pour ces derniers, la société évolue et de fait les rapports sociaux se transforment, suscitant une interrogation : ne doit-on pas quelque peu réinventer la fonction parentale aujourd'hui ?

Comment faire ?

Plusieurs axes ont été abordés lors de ces sept concertations, allant de la définition d'une posture de travail à des actions concrètes.

● Une posture de travail complexe

Une grande majorité des acteurs estime ne pas assez se connaître, ce manque reste à combler et ce type de rencontre y contribue. En effet, un travail mériterait d'être mis en place autour de l'interconnaissance entre professionnels travaillant en direction des parents. L'enjeu ici, en plus d'apprendre à connaître le champ d'action de chacun, serait de travailler une posture commune concernant la parentalité, en évitant de tomber dans l'uniformité. Pour la plupart des participants, travailler avec des parents impose de :

- avoir une connaissance assez fine du contexte socio-économique dans lequel la famille évolue, sans verser dans une catégorisation trop souvent discriminante ;
- maîtriser une posture qui tend à valoriser les parents pour renforcer les fonctions parentales, « à aller vers » pourri créer une relation de confiance et non de jugement afin de rechercher la complémentarité ;
- accepter que dans la plupart des cas et des dispositifs, on travaille sur l'adhésion de la famille et donc sur un principe de volontariat.

Le travail sur ces postures afin d'aborder les notions de soutien, de travail clinique, de médiation nécessiterait des temps de formation individuels mais aussi collectifs. Il est important pour l'ensemble des acteurs de travailler en réseau. La communauté éducative demande à la mairie de soutenir la création de réseaux et la coordination lorsqu'ils existent.

● Un cadre d'accueil adapté

Pour l'ensemble des participants, le cadre d'accueil d'une famille apparaît comme déterminant dans la relation que l'on veut instaurer avec elle. Un cadre informel, « sur le trottoir », « dans un couloir », peut être une première approche qui peut se transformer en un lien sur du moyen ou long terme. Un cadre formel va être plus sécurisant et permettre de travailler en profondeur pour peu qu'on ne convoque pas les parents mais qu'on les invite. Il n'existe pas de solution miracle à ce sujet, « il ne faut rien mettre de côté, voire tout essayer ». Plusieurs acteurs soulignent, à ce sujet, que la mise en œuvre d'accueils collectifs de parents, même s'ils génèrent de bons résultats, ne doit pas occulter les accueils individuels. Ces derniers permettent de traiter des problématiques conséquentes dans un cadre protégé et singulier. Beaucoup estiment qu'il ne faut pas de longues rencontres systématiques, mais des points réguliers et brefs, notamment en ce qui concerne la scolarité. Le cadre d'accueil doit être inscrit dans le projet afin de garantir un travail dans la continuité, la complémentarité et donc la cohérence éducative.

● Une communication dédiée

Beaucoup de parents d'élèves ainsi que d'acteurs éducatifs estiment que l'information à destination des parents est le plus souvent inadaptée. « Il faut la rendre lisible ! ». Ne pas oublier que le vocabulaire et les sigles employés couramment par tous les professionnels sont incompréhensibles pour la plupart des parents, y compris ceux qui ont pour mission de transmettre cette même information à leurs pairs comme c'est le cas des représentants des parents d'élève. Sans vulgariser l'information, il faut à tout prix la rendre accessible. Certains participants vont même jusqu'à réclamer la traduction des plaquettes de communication quand cela semble nécessaire. Selon les acteurs éducatifs, un glossaire recensant tous les sigles et dispositifs serait opportun. Concernant la conception des plaquettes d'information traitant des activités proposées aux enfants et aux jeunes, les professionnels estiment qu'il reste un effort conséquent à fournir.

Propositions concrètes

- Les animateurs municipaux dans les écoles pourraient avoir un temps dédié à l'accueil des parents. Cette disposition doit être assortie d'un temps de formation à l'accueil, l'information et l'orientation des parents.
- Des formations interprofessionnelles autour de la parentalité seraient à mettre en place pour développer une culture commune mais aussi permettre aux acteurs d'apprendre à se connaître. Elles sont d'autant plus pertinentes si elles sont organisées dans un même territoire, autour d'un réseau ou d'une commission dédiée à cette thématique.
- La création de lieux d'échanges et d'information devrait être une priorité. L'information et les conseils qui y seraient dispensés, devraient être adaptés, clairs et pratiques pour toutes les familles. L'école pourrait jouer ce rôle de lieu central avec l'appui des animateurs municipaux, sans oublier les lieux comme les médiathèques, les crèches, centres sociaux, Maisons pour tous ou tout autre lieu de centralité.
- L'école doit rendre plus lisibles certaines instances comme le conseil d'école afin que les parents s'y investissent plus.
- Les actions collectives comme les « cafés infos des parents », les tables rondes santé sont encore trop rares. En outre, il ne faut pas oublier de développer des actions à visée individuelle comme des points d'écoute parents/enfants ou comme les actions menées dans le cadre du P.R.E.
- Le journal « Montpellier Notre Ville » ainsi que le site internet de la Ville pourraient permettre la diffusion d'informations claires et pratiques en direction des parents, notamment au sujet des types d'activités que peuvent pratiquer les enfants à Montpellier mais aussi concernant les actions d'appui à la parentalité, au sens large, que propose la Ville.

Synthèse de l'atelier n° 2 - La cohérence éducative

De la petite enfance à la préadolescence, les enfants disposent d'une offre éducative, culturelle, et sportive diversifiée. « L'enfant tirera d'autant mieux parti de son temps scolaire et de son temps libre, que ceux-ci seront mieux articulés et équilibrés. » Tous les acteurs éducatifs s'accordent sur ce point pourtant les projets intégrant ce principe sont très localisés et expérimentaux.

Comment étendre ce principe à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire plus vaste ?

Comment remporter l'adhésion de tous les acteurs éducatifs autour de ce principe ?

Comment aménage-t-on les transitions sphère familiale - accueil collectif, école maternelle - école élémentaire - collègue ?

La (re) connaissance est une condition nécessaire mais pas suffisante du partenariat

La connaissance entre les intervenants éducatifs ne donne pas nécessairement lieu à un travail partenarial : certains acteurs se connaissent mais ne travaillent pas ensemble. Sinon l'étape ultime du partenariat consisterait simplement à connaître toutes les structures, tous les sigles et tous les dispositifs.

La connaissance se doit d'être une démarche dynamique, il s'agit d'aller vers les autres structures, de chercher des complémentarités pour bâtir un projet commun.

Savoir d'où l'on parle

La première reconnaissance que doivent acquérir les structures est leur propre reconnaissance. Être capable de se présenter (aux parents notamment) c'est déjà préparer le partenariat. Toutes les structures ne se considèrent pas légitimes pour transmettre certaines valeurs aux enfants car leur posture professionnelle ne le leur permet pas. Il est donc important de savoir définir son domaine de compétence, sa marge de manœuvre afin de proposer les réponses les plus adaptées aux enfants et à leur famille. Si l'on accepte que toutes les actions ne soient pas de même nature, l'enjeu de la réussite éducative ne serait-il pas de jouer de cette hétérogénéité et de ces complémentarités pour proposer un véritable parcours éducatif ?

Avec qui travaille-t-on ?

Le choix des partenaires éducatifs se fait selon deux critères : la hiérarchie, qui impose de travailler avec telle ou telle personne, et les affinités qui favorisent le travail partenarial.

La hiérarchie désigne la chaîne institutionnelle. Ces rapports (parfois de force) ne doivent pas entraver le bon fonctionnement des actions éducatives, et les participants indiquent qu'il suffit de remettre l'enfant et sa famille au cœur du projet pour retrouver le sens de l'intérêt général. Donc la cohérence que l'on impose au projet doit se retrouver au niveau des logiques interinstitutionnelles. Que l'on parle de la cohérence éducative de la petite enfance à la vie de jeune adulte, ou bien de la cohérence école, collègue, lycée au travers des institutions

concernées (Education Nationale, Ville, Département et Région), il doit s'agir de la même exigence de cohérence.

Le partenariat fonctionne aussi sur des rapports d'affinités, en effet, le partage de valeurs communes rapproche certains partenaires éducatifs et renforce les collaborations. Ainsi les acteurs éducatifs soulignent que le partenariat associatif ne relève pas de la prestation, mais de la collaboration. On fait appel à une association non pas pour un service, mais bien pour les objectifs que l'on partage.

Partager des valeurs communes

La perception d'une communauté éducative apparaît lorsque les acteurs éducatifs adhèrent globalement à un ensemble de valeurs et d'objectifs communs. Cette base permet à chaque partenaire de parler d'une même voix, de rendre la politique éducative plus lisible, et d'en renforcer la cohérence. Certains partenaires tiennent à préciser qu'il faut rester vigilant car de la cohérence à l'uniformité il n'y a qu'un pas, et il faut veiller à laisser la place aux complémentarités plutôt qu'à la répétition d'actions similaires.

Créer des espaces de rencontre

Beaucoup de participants insistent sur l'importance de la rencontre comme étant un facteur de cohérence. Nous ne pourrions aller vers une démarche globale sans faire l'économie de rencontres véritables entre tous les partenaires éducatifs. Même si le travail partenarial par ses échanges fréquents donne un sentiment de perte de temps sur le court terme, tous les participants s'accordent à dire que ces rencontres constituent à moyen et long terme un gain.

Travailler dans la continuité

Le partenariat trouve sa logique lorsqu'il s'inscrit dans la continuité. Les partenaires éducatifs parlent de continuum éducatif, de la même manière qu'il existe une continuité de l'enfance à l'âge adulte, il doit exister une continuité dans les actions mises en place pour les enfants et les jeunes. C'est sur la durée, et en s'appuyant sur une forme de constance que les participants envisagent la cohérence éducative. Nous retiendrons deux (contre-) exemples qui illustrent les difficultés qu'entraînent la discontinuité et l'instantanéité dans le travail partenarial. L'enchaînement des dispositifs éducatifs qui, à peine approuvés par les partenaires éducatifs, se trouvent remplacés et deviennent obsolètes, ne favorise ni la cohérence ni la lisibilité. Il en va de même de la permanence des personnes qui participent au travail partenarial. Ce personnel est souvent soit sous contrat aidé, ou bien ses missions sont soumises à des dispositifs particuliers, ce qui entraîne un roulement important dans la communauté éducative.

Prendre en compte les rythmes de vie des enfants

La journée d'un enfant ne se limitant pas toujours aux simples horaires scolaires, l'usage qui est fait des temps périscolaires a suscité de nombreux débats parmi les participants. La mise en œuvre des temps périscolaires a donné lieu à des échanges de points de vue de la part de tous les acteurs éducatifs concernés, c'est-à-dire les parents, les enseignants, et les personnels municipaux des écoles et du secteur de la petite enfance. Ces temps sont soumis à une exigence de qualité, puisqu'ils font l'objet d'un dépôt de projet, qu'ils sont assurés par des

professionnels qualifiés, ils font aussi office de mode de garde pour les parents, mais surtout les temps périscolaires correspondent aux besoins biologiques des enfants (se préparer à la journée de classe, se restaurer, faire la sieste, jouer, découvrir etc.). Plus que tout autre, le temps méridien reste le plus compliqué à mettre en œuvre pour les équipes municipales : la gestion du temps, de l'espace, du ratio d'encadrement, de la fatigue des enfants donne lieu à une équation difficile à résoudre. L'existence de temps calme, c'est-à-dire d'un temps où l'enfant peut ne rien faire, mais qui demande pour les professionnels un véritable travail et de véritables compétences, permet souvent de proposer une activité adaptée aux rythmes de vie des enfants. Toutefois, la reconnaissance des temps calmes peine à se faire. Comme si la mise en place d'activités éducatives nécessitait de toujours faire quelque chose aux enfants et ne pouvait pas simplement consister à laisser être l'enfant. Les enfants doivent-ils être tout le temps encadrés, n'y a-t-il pas de temps de liberté ?

Concernant les rythmes de vie de l'enfant, le temps du soir soulève d'autres interrogations. En effet, même si ce n'est pas une généralité, certains enfants se retrouvent livrés à eux-mêmes une fois l'école terminée. Qui doit s'occuper de ces enfants ? Les associations, les institutions, ou les parents ? Le secteur associatif indique que contrairement aux idées reçues, il n'a pas les moyens financiers et humains d'accueillir les enfants aussi tard. Certains professionnels énoncent que c'est aux parents de prendre en charge les enfants. Cette question reste en chantier, et il est important d'y associer l'ensemble des acteurs éducatifs, notamment les parents.

Faire avec les parents

Les intervenants du secteur de la petite enfance sont fortement intervenus autour de ces questions. Leur manière d'intervenir auprès des enfants et de leur famille consiste à favoriser le dialogue entre et avec les parents, il s'agit de conseils entre pairs plutôt que de préconisations ou de prescriptions professionnelles. Ces professionnels essaient de faire avec les parents, de leur montrer que l'accueil des enfants est bien plus qu'un mode de garde. Pour impliquer les parents, les acteurs proposent la mise en place d'activités dont la base serait le partage de la fonction éducative. Ce qui implique d'une part, de travailler sur l'accueil, de (re) donner confiance, de laisser une place aux parents, de « renverser » le rapport professionnels/parents en leur donnant l'occasion de se positionner en tant qu'experts. D'autre part, il faut prendre en compte l'avis des parents, leurs contraintes, pour répondre aux mieux à leurs besoins.

Par exemple, pour des parents qui suivraient des actions d'alphabétisation, d'insertion professionnelle, d'accès à la culture, il est important d'offrir des modes d'accueil adaptés pour leurs enfants en bas âge. Même si des expérimentations existent comme le Babybus, ou certaines crèches situées dans des centres sociaux, le nombre de places reste insuffisant au regard de la demande. Les travailleurs du secteur de la petite enfance par leurs compétences sont un atout majeur de la réussite éducative. La communauté éducative tirerait un bénéfice certain en favorisant leur participation à l'effort de cohérence.

Les conditions du partenariat, la cohérence éducative

Les différents participants s'accordent à dire que le partenariat ne peut exister que s'il y a une coordination, dont la tâche serait de faire vivre le réseau des partenaires, et un pilotage, dont la mission serait de garantir la conformité des actions par rapport à un Projet Educatif Local, et d'en évaluer le fonctionnement. Ceci nous permet de brosser un tableau synthétique et non exhaustif des conditions d'existence d'un partenariat qui viserait la cohérence éducative :

- des outils d'information
- des différents domaines de compétences singuliers et complémentaires
- la stabilité des équipes
- des valeurs communes
- un ou des lieux fédérateurs
- des partenariats institutionnels forts (financement et pilotage)
- un projet pérenne qui s'inscrit dans la durée et la continuité
- une coordination

Ce schéma idéal-typique, qui résulte des occurrences énoncées par les participants, loin de résoudre toutes les problématiques liées à l'éducation nous a permis de repérer des grandes thématiques récurrentes, qui constituent autant de pistes de réflexion pour tendre vers une plus grande cohérence éducative. Parmi ces occurrences nous avons retenu : le statut particulier de l'école, le territoire, la communication, les réseaux, la culture.

Le statut particulier de l'école

Dans les lignes qui suivent l'école n'est pas entendue comme l'institution scolaire mais comme un lieu symbolique. Car lorsque les enfants et leurs parents sont accueillis à l'école, ils ne perçoivent pas la distinction de compétence entre l'éducation nationale et les collectivités territoriales, ils sont simplement dans un espace de vie en communauté, si ce n'est le premier lieu de vie collective. L'école est le lieu qu'ils ne choisissent pas, le lieu auquel ils ne peuvent se dérober. C'est aussi un lieu que chaque parent connaît puisque chacun possède son propre vécu scolaire. C'est encore le premier lieu où les enfants éprouvent une mixité sociale (relative, car dépendante de la carte scolaire), où ils font des rencontres, échangent avec leurs camarades, enfin, l'école incarne le lieu où est dispensé le socle commun des connaissances. Pour toutes ces raisons la communauté éducative se doit d'être cohérente surtout en cet endroit. L'école représente une ressource en terme d'informations, c'est aussi un lieu de convergences où les parents peuvent trouver une écoute et des réponses à leurs questions, et cela de manière quotidienne. Certains professionnels de l'éducation nationale s'interrogent sur l'opportunité de cette mission. Est-ce le rôle des enseignants de faire le lien, d'assurer un relais dans le quartier ? Même si d'aucuns ne se sont permis de trancher cette question, il est apparu comme une évidence à une grande majorité de participants que l'école était bien ce lieu central qui cristallise sur lui l'attention des parents, des partenaires, bref de toute la communauté éducative.

Toutefois, dans certains quartiers les acteurs éducatifs indiquent que les rapports entre les parents et l'école, se distendent. Le fossé entre le monde de

l'école et les familles se creuse. Pour certains parents aller vers l'école revient à traverser une frontière, ils se sentent étrangers à ce monde. L'action éducative doit d'une part s'attacher à réduire cette distance avec les parents, et d'autre part, elle doit aussi nous permettre de considérer les enfants comme de futurs citoyens, car leurs premiers pas dans cet environnement institutionnel représentent leurs premiers pas dans la citoyenneté.

Les réseaux

Les concertations ont permis de constater qu'un grand nombre de réseaux existent dans les quartiers de Montpellier. Mais les liens entre ces réseaux ne sont pas assez développés. Il ne s'agit pas d'inventer une strate supplémentaire aux réseaux existants, mais de faciliter le lien entre les personnes qui les composent. Selon certains professionnels, la mise en place d'outils d'aide à la mise en réseau est une responsabilité institutionnelle, et il serait dans l'intérêt de la Mairie de suivre le travail de ces réseaux. L'organisation de ces réseaux est un travail coûteux en temps, en énergie et en trésorerie pour le tissu associatif, ce qui explique aussi que certains souhaiteraient que la mairie soutienne le travail de réseau initié dans le cadre du Contrat Educatif Local. Les animateurs référents de la mairie ne sont pas repérés par le milieu associatif, il en va de même du personnel municipal travaillant dans le secteur de la petite enfance. Les comités de quartier admettent également ne pas connaître certains partenaires. Ces différents constats laissent à penser que le travail en réseau pourrait être une piste pour sortir de cet isolement. La dimension géographique donne sa forme au réseau, en effet, nombre de partenariats fonctionnent grâce à la proximité géographique. La participation à un réseau constitue une source d'information, d'orientation et de connaissance. Le réseau est peut-être l'outil de communication premier dans l'élaboration d'un projet éducatif cohérent.

Le territoire

La démarche de concertation a été abordée de manière territoriale, ce qui n'a pas manqué de soulever beaucoup de questions autour de la notion même de territoire. Comment évaluer la pertinence d'un quartier? Comment définir sa taille? Comment appréhender la mobilité des acteurs éducatifs et des bénéficiaires? Comment apprécier la perméabilité entre les différents quartiers? Même si la définition d'unités territoriales relève de l'utopie, quelques remarques des participants permettent de penser la question du territoire de manière plus concrète et plus dynamique. La perception d'un territoire doit être guidée par l'acception locale qu'en ont les partenaires. Le territoire ne doit pas être imposé par le haut mais par la base, c'est-à-dire par les personnes qui le composent. Car un territoire est avant tout un lieu de vie, les habitants gardent une liberté de mouvement qui dépasse le zonage administratif. L'intelligence d'un territoire doit être esquissée par les dynamiques inhérentes aux quartiers, à ses habitants. C'est le vécu des partenaires éducatifs, l'expérience des habitants qui nous permettra de broser les contours d'un territoire qui par nature restera toujours changeant. Le découpage administratif en zones qui donne corps aux différents dispositifs, ne saurait être le mètre à l'aune duquel toute chose trouve sa mesure.

La communication

Les participants ont été perturbés par le nombre de sigles, correspondant soit au nom d'une structure, soit à l'appellation d'un dispositif, qui compose le paysage éducatif. En effet, une partie de la complexité du secteur éducatif réside notamment dans la difficulté qu'ont les partenaires à acquérir et à transmettre

une information compréhensible. Si l'accueil et l'orientation des enfants et de leurs familles restent une priorité des partenaires éducatifs, de quels outils disposent-ils ? L'environnement éducatif se trouve régulièrement modifié par l'enchaînement des dispositifs, la création de nouvelles dispositions législatives ou réglementaires. Cette actualité n'est souvent pas évidente à mettre à jour, et la communauté éducative n'a l'occasion de découvrir ces changements que lorsqu'ils sont appliqués localement. Ce qui signifie pour les partenaires un effort individuel d'actualisation permanent, alors que ce capital d'information pourrait très bien faire l'objet d'une mutualisation. Le rôle d'une coordination pourrait consister à rendre lisible et cohérent ce foisonnement de dispositifs et d'opérateurs. Ainsi, l'enjeu de la communication est d'une part de corrélérer les demandes du public et les projets des acteurs éducatifs, d'autre part, de favoriser l'émergence d'outils de communication qui créeront les conditions d'information et d'orientation de ces publics.

La culture

La dimension culturelle a été maintes fois évoquée par les participants, nous vous proposons de préciser les quatre contextes dans lesquels elle a été employée.

Les cultures professionnelles qui fondent les pratiques des partenaires éducatifs devraient trouver une forme de cohérence dans un discours commun.

Les différentes cultures dont se réclament les publics accueillis doivent être considérées comme des richesses.

Le volet culturel, notamment la pratique en amateur, est un levier dans la réduction des inégalités. Alors que certains quartiers sont très peu dotés en équipements culturels, il est important de proposer un accès à la culture pour tous, et de favoriser l'émergence d'une véritable culture des loisirs créatifs.

Le travail sur la langue et l'expression entendu comme socle commun de tout travail éducatif apparaît comme une volonté partagée par tous.

Synthèse de l'atelier n° 3 - La place des jeunes dans la cité

De manière générale, les partenaires éducatifs notent que l'offre de loisirs pour les jeunes semble insuffisante.

De plus, lorsque des activités adaptées sont proposées, elles sont peu fréquentées.

L'offre de loisirs proposée aux jeunes répond-elle à leurs attentes ?

Ne nous faut-il pas revoir nos schémas en matière d'« offre jeunesse » ?

Le mode de communication choisi pour informer les jeunes est-il adapté ?

La communauté éducative insiste sur l'hétérogénéité de la jeunesse : « il n'y a pas une mais des jeunesse ». Les participants ne conçoivent pas le travail en direction des jeunes de la même manière selon leurs âges ou leurs statuts. En effet, pour appréhender ces publics il faut reconnaître leurs spécificités. C'est pourquoi une forme de typologie, qui n'a de valeur qu'indicative, a été envisagée par les invités de cet atelier.

Une nécessaire typologie des jeunes

- le niveau scolaire des jeunes : école, collège, lycée
- les caps de l'adolescence : 16 ans âge légal de l'accès à l'emploi / 18 ans majorité
- situation dans le processus d'insertion professionnelle : élève ou étudiant / salarié / sans emploi
- le genre et la mixité

De manière générale, les participants remarquent qu'en fonction de l'âge, les comportements des jeunes dans les activités proposées évoluent. Ainsi, si les préadolescents s'inscrivent encore dans des actions, et que le travail sur l'assiduité reste relativement peu prégnant, lorsque ces jeunes grandissent, les professionnels perçoivent que la participation et l'adhésion des jeunes ne sont plus systématiques. Certains adolescents ne s'inscrivent plus dans la durée, mais agissent comme des « satellites ». Il ne s'agit plus de proposer des plages d'activités, qui peuvent paraître contraignantes pour les jeunes, mais un projet qui corresponde à leurs envies et à leurs besoins.

C'est aussi à cet âge que les jeunes découvrent l'offre de consommation. Ils sont dans l'illusion de l'immédiateté, la satisfaction de leurs désirs prend le pas sur la réponse à leurs besoins. Ce type de posture ne facilite pas le travail de la communauté éducative. Car pour construire un projet adapté, il faut du temps et de la patience. Si les professionnels de l'éducation ne veulent pas se retrouver dans une forme de concurrence avec le secteur marchand, il leur faut affirmer leur spécificité qui est le partage de valeurs.

Comment faire adhérer les jeunes aux projets éducatifs ?

Force est de constater que l'offre en direction des jeunes est plutôt bien fournie, pourtant ces activités ne sont pas fréquentées à la hauteur du nombre de places disponibles. Les problèmes de mobilisation se posent à partir de douze ans et vont varier en fonction des typologies esquissées plus haut. Une des préoccupations principales des partenaires éducatifs se pose en ces termes : pourquoi les jeunes ne participent-ils pas aux activités ? Loin d'apporter une réponse pratique à cette interrogation, les participants ont dégagé les grands facteurs qui expliquent ce phénomène.

Le travail sur le contenu des activités est peut-être moins important que l'effort qui doit être fait pour remporter l'adhésion des jeunes. Un des moyens propices à leur participation est de les consulter, de les considérer comme les acteurs de leurs propres projets. Il s'agit de porter l'accent sur l'engagement et l'implication, afin de fédérer les jeunes autour d'un projet et non d'une activité occupationnelle. En travaillant ces notions, la prise en compte de l'âge des jeunes accompagnés est plus que déterminante, notamment chez les adolescents. Pour ces derniers, les acteurs éducatifs concèdent qu'ils ont tendance à leur proposer plutôt des activités collectives. Or, le travail sur l'adhésion fait appel à la singularité de l'individu et doit donc être mené de manière individuelle ou en petit groupe. En effet, à cet âge il est difficile pour les jeunes de s'exprimer en public, de s'extraire des phénomènes de groupes, de ne pas craindre le regard de l'autre.

D'autres freins viennent empêcher l'adhésion des jeunes :

Les tarifs

Selon les jeunes les moins aisés, rejoints par certains professionnels, les activités devraient être gratuites, ou soumises à une participation symbolique, pour être plus accessibles. Au contraire, d'autres participants s'insurgent contre la gratuité, car elle va à l'encontre de la transmission des valeurs qu'ils souhaitent promouvoir. Pour eux l'engagement doit être bilatéral. Le poids financier constitue une des garanties de l'investissement personnel des jeunes.

Les horaires

Les plages horaires proposées ne correspondent pas forcément au respect de l'emploi du temps, et des rythmes de vie des jeunes. Mais si l'on s'en tient au seul souhait des jeunes, les équipements devraient rester ouverts jusqu'à des heures très tardives. Plus que de grands changements dans les horaires proposées, il faudrait harmoniser les activités afin que la journée de classe, la vie privée, les loisirs rentrent en cohérence.

Le vécu scolaire

L'empreinte laissée sur les jeunes par leur scolarité a une incidence certaine sur leur adhésion et leur inscription dans des projets éducatifs. Car les difficultés scolaires, même une fois sortis de la scolarité, handicapent les jeunes que ce soit dans l'accès à l'information ou bien l'insertion sociale.

L'entourage familial et amical

Les conditions socio-économiques des familles conditionnent grandement les phénomènes d'adhésion de certains jeunes. De plus, la sphère amicale n'est que trop rarement prise en compte dans les actions mises en place. Les groupes de jeunes qui se retrouvent dans la rue ne sont pas forcément en errance. La construction identitaire d'un adolescent passe aussi par la liberté qu'il éprouve au contact de ses pairs.

Parmi les facteurs qui permettraient de remporter l'adhésion des jeunes aux projets éducatifs, les concertés ont relevé quelques leviers.

Les modèles identificateurs

La communauté éducative rappelle que l'identification à des figures exemplaires peut être un levier pour favoriser la participation des jeunes aux activités proposées. Il ne faut donc pas oublier de citer les exemples de ceux qui ont réussi, la valorisation des jeunes et de leurs compétences est cruciale. Il existe un grand nombre de jeunes montpelliérains qui sont remarquables, et font référence dans leur domaine, qu'il s'agisse des domaines sportifs, culturels, artistiques, dans les nouvelles technologies, dans le monde de l'entreprise, dans le bénévolat etc. Certains projets s'attachent déjà à révéler ces talents (Talents des cités, Bourses Initiatives Jeunes), ces actions gagneraient à être développées, et à devenir un point d'achoppement pour (re) mobiliser une partie de la jeunesse en manque d'inspiration.

L'accompagnement des jeunes

Comme les participants l'ont indiqué plus haut, pour faire un travail adapté selon l'âge, pour s'inscrire dans la proximité, respecter l'envie des jeunes, les cadrer et les encadrer, pour mener des projets dans la durée, qui nécessitent la prise en compte des parents, pour développer des notions longues à acquérir comme la citoyenneté et l'autonomie, il faut se doter de moyens d'accompagnement. Or, ce mode opératoire réclame des moyens humains (effectifs et formation), des moyens matériels adaptés aux fonctionnements des jeunes (équipements et lieux de proximité), des moyens financiers pour concrétiser cet accompagnement. Selon l'ensemble de la communauté éducative, ce travail d'accompagnement a un coût qui n'est souvent pas estimé à sa juste valeur.

La mobilité

L'accompagnement va de pair avec le travail sur la mobilité des jeunes. En effet, pour que les jeunes soient en capacité de découvrir le monde qui les entoure, les différents codes sociaux, il faut favoriser leur capacité à se projeter dans le futur et dans d'autres environnements. Or, les partenaires constatent trop souvent qu'un des principaux freins réside dans les difficultés de transport. Certains jeunes s'interdisent de sortir des limites de leur quartier, d'autres le voudraient mais ne possèdent pas les ressources financières.

Revoir les lieux et leurs pratiques

Volonté des jeunes d'instaurer des lieux de rencontre moins formalisés (différentes pistes ont été évoquées : MPT, écoles, etc.). Les jeunes et partenaires ont souligné la fin des « loisirs éducatifs » comme nous les avons imaginés dans les années quatre-vingt-90. Les jeunes sont plus en demande d'activités bien ciblées et plus rentables temporellement : soit loisirs, soit éducatifs.

La communication

Les jeunes et les partenaires témoignent d'une grande passivité à l'égard de la communication : il est nécessaire, pour les partenaires publics, d'organiser un nouveau système de communication. Rendre plus accessibles les activités proposées aux jeunes semble passer par les différents modes de communication. Il faut une information de proximité, basée sur la confiance et le respect. Cela présuppose que les acteurs en charge de cette communication soient formés afin d'être en capacité d'aller vers les jeunes, d'apprendre de ces derniers et donc de les intéresser à la construction de ces supports (site internet, blog, journaux, lieux ressources décentralisés). Par exemple, comme le souligne un des participants, le journal « Tip Top » rassemble un grand nombre de ces qualités mais il n'est pas encore accessible à tous les jeunes. Car il faut investir les lieux de vie de ces jeunes pour communiquer avec eux.



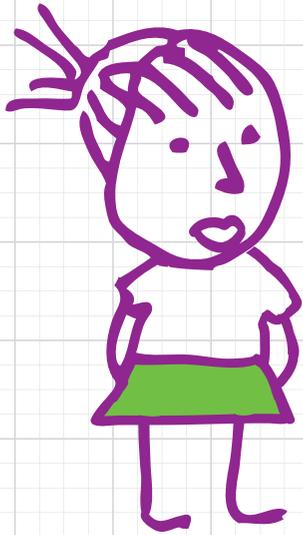




De très nombreux maires dont celui de Montpellier ont signé « l'Appel de Bobigny » (Vers un grand projet national pour l'enfance et la jeunesse), élaboré au sein du Réseau français des Villes éducatrices (RFVE), auquel adhère la Ville de Montpellier.

Plus d'infos sur

www.villeseducatrices.fr



Hôtel de Ville
1, place Francis Ponge
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 34 70 00
Fax 04 67 34 59 80